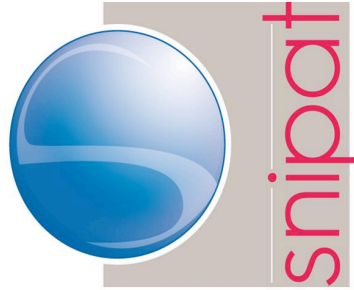




SNPPS
UNSA FASMI



Syndicat National Indépendant des Personnels
Administratifs Techniques et Scientifiques
— FSGP-FO —



Paris, le 18 septembre 2014

Monsieur le Ministre,

A quelques semaines des élections professionnelles, l'intersyndicale des personnels de Police Scientifique, réunissant le SNPPS-UNSA-FASMI, le SNIPAT-FO et le SNAPATSI-CFE-CGC, n'a pas d'autre choix que de vous solliciter à nouveau. Nous vous joignons, à ce titre, la lettre ouverte qui paraîtra prochainement dans la presse.

Jusqu'à présent, pleinement consciente du contexte et des enjeux budgétaires, l'intersyndicale a toujours privilégié la concertation pour porter la revendication légitime d'un statut spécial pour les policiers scientifiques de la Police Nationale. Hélas, cette méthode polie n'a donné comme résultats que le refus cinglant et humiliant de la DGAFP et la proposition d'un hypothétique décret cadre qui ne répondra ni aux vraies questions, ni aux attentes.

Le malaise des agents, exprimé en septembre 2010, n'a pas eu d'évolution positive, bien au contraire. Encore plus prégnant, il s'est amplifié à cause du mépris et de la mésestime de l'administration. Aujourd'hui, il s'accompagne même d'une exposition accrue des scientifiques, tant à cause des projets de l'administration pour les manifestations notamment que de l'attitude des délinquants qui s'en prennent désormais physiquement aux scientifiques.

Désormais, tous les constats ont été établis. Sauf à chercher à démontrer à la DGAFP que les prérogatives des chefs de service pour assurer la continuité du service public sont insuffisantes, il n'est plus de question qui n'ait de réponse connue.

Dès lors, notre mandat de représentants des personnels scientifiques nous oblige. Responsables devant nos mandants et nos concitoyens, nous attendons de pouvoir vous rencontrer très rapidement pour ouvrir des négociations efficaces et rapides, préalables à l'octroi d'un statut spécial aux policiers scientifiques.

Confiants dans l'attention que vous portez à la situation des personnels scientifiques, dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

La Secrétaire Générale
du SNPPS - FASMI - UNSA

Nicole HELIES

Le Secrétaire Général
du SNIPAT – FO

Georges KNECHT

La Secrétaire Générale
du SNAPATSI – CFE CGC

Nathalie MAKARSKI

M. Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

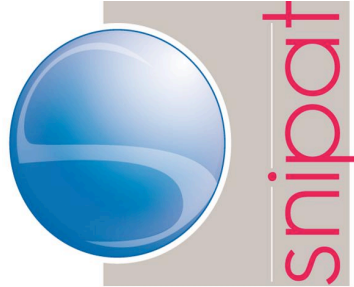
SNPPS – FASMI – UNSA
52, rue Crozatier
75012 PARIS

SNAPATSI – CFE CGC
39 boulevard Magenta
75009 PARIS

SNIPAT-FO
52 rue de Dunkerque
75010 PARIS



SNPPPS
UNSA FASMI



Syndicat National Indépendant des Personnels
Administratifs Techniques et Scientifiques
FSGP-FO



Paris, le 18 septembre 2014

Le paradoxe des EXPERTS de la Police Technique et Scientifique : INDISPENSABLES et pourtant laissés pour compte

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

La police technique et scientifique constitue l'un des piliers de l'activité policière dans notre pays. C'est grâce à l'engagement et au professionnalisme sans faille de ses acteurs que la plupart des affaires de petite, moyenne ou grande délinquance sont élucidées; les principaux contributeurs à cette réussite sont les personnels scientifiques de la police nationale, n'en déplaise à certains.

Le grand public qui les connaît sous le terme flatteur d' «experts » ignore que derrière une vitrine séduisante, se cache une réalité beaucoup moins reluisante. Ces fameux experts sont en effet corvéables à merci, régis par un statut en totale inadéquation avec leur métier et sont quotidiennement confrontés à nombre de situations mettant en péril leur sécurité. Intervenant souvent seuls, ils sont désormais régulièrement pris à partie par les voyous. Les scientifiques paient au prix fort leur implication et leur réussite sur le terrain, car les délinquants n'hésitent désormais plus à les agresser physiquement, en témoignent plusieurs faits divers récents relatés par la presse.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Connaissez-vous d'autres personnels, considérés comme sédentaires par la fonction publique, mais auxquels l'administration, dans sa grande bonté, octroie un gilet pare-balle pour exercer leur métier, ... sans aucune contrepartie bien sûr ?

Connaissez vous d'autres personnels que l'administration propose de doter d'un équipement digne de ROBOCOP afin d'intervenir sur des manifestations de plus en plus violentes... et ceci toujours sans aucune contrepartie évidemment ?

Connaissez vous d'autres personnels, enchainant 15 nuits d'astreintes d'affilée, astreintes lors desquelles ils sont systématiquement appelés à intervenir et qui enchainent ensuite une journée de travail. Tout ceci au mépris des réglementations européennes et françaises sur le temps de travail et surtout au mépris de leur propre santé et sécurité ... encore et toujours sans aucune contrepartie, bien évidemment ?

Et cet inventaire de leurs contraintes est bien loin d'être exhaustif... la liste est encore longue.

Si les personnels scientifiques sont bien conscients que leur métier d'expert s'est profondément transformé, les amenant à prendre de plus en plus de risques, ils ne veulent certainement pas aller au casse pipe et encore moins pour des nèfles.

Conscients des risques encourus, toutes les directions de la police nationale soutiennent la revendication d'un statut spécial pour les scientifiques, seule la fonction publique s'oppose encore et toujours à cette évolution légitime sous des prétextes fallacieux.

Ne manque aujourd'hui qu'une volonté politique forte pour débloquer ce dossier : LA VÔTRE

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Allez-vous enfin prendre en compte la situation de ces personnels et mettre un terme à cette situation ubuesque ?

La Secrétaire Générale
du SNPPS - FASMI - UNSA

Nicole HELIES

Le Secrétaire Général
du SNIPAT – FO

Georges KNECHT

La Secrétaire Générale
du SNAPATSI – CFE CGC

Nathalie MAKARSKI

secretaire-generale@snpps.fr

06 60 58 83 47

samuel.remy@interieur.gouv.fr

06 76 17 60 36

knecht.snipat@orange.fr

06 51 86 58 70

scientifiques@snipat.com

06 04 59 67 76

snapatsi@snapatsi.fr

06 89 82 08 34

snapatsi.pts@gmail.com

06 19 74 23 46

SNPPS – FASMI – UNSA

52, rue Crozatier
75012 PARIS

SNAPATSI – CFE CGC

39 boulevard Magenta
75009 PARIS

SNIPAT-FO

52 rue de Dunkerque
75010 PARIS